RÈGNES DE CHARLES VIII
ET DE LOUIS XII.

ROBERTET,

TRÉSORIER DE FRANCE ET SECRÉTAIRE DES FINANCES.

ANNÉE 1483 A 1515.

Il se comporta si sagement dans ses fonctions, que Charles VIII lui donna toute sa confiance. Ce prince le mena avec lui lorsqu'il fit son expédition de Naples, et le chargea des plus importantes négociations. Le Roi, connaissant ses talens et sa probité, le consultait toujours dans les affaires importantes : c'était enfin lui qui gouvernait la France. Louis XII, successeur de Charles VIII, en fit aussi son ministre et son confident. François Ier. lui conserva ses charges et lui marquait

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

beaucoup d'égards ; mais Robertet mourut au commencement de son règne.

En l'an 1514, sous le règne de Louis XII, les revenus du royaume montaient à 7,650,000 livres ; cette somme équivaut aujourd'hui à environ 48 millions, mais répond à une dépense infiniment plus forte, à cause de l'augmentation de valeur intrinsèque survenue sur les denrées.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf